

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 40 (1914)  
**Heft:** 1

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(bande or); 78. Sion (carton noir); 79. Louissette; 80. Girls; 81. Novembre; 82. Valère (papier blanc); 83. Simple; 84. La Barbe; 85. Seize; 86. Air et soleil; 87. Ça y est Jeannette; 88. Progrès; 89. Valaisannes; 90. Sobriété; 91. Pestalozzi; 92. Automne 1913; 93. Jeunesse; 94. Backfish; 95. Lumière; 96. Pro jeunesse; 97. Aux jeunes sédunoises; 98. Jeunesse dorée.

Pour établir une classification, les considérations générales qui ont guidé le jury ont été les suivantes « Une composition de plan très simple, bien en rapport avec les exigences du programme, correspondant à un petit cube permettant une réalisation possible de la construction et une architecture à sa place dans le cadre bien spécial de la ville de Sion ».

Après une inspection individuelle faite par chacun des membres du jury, ceux-ci ont conclu que l'ensemble des projets exposés était d'une belle tenue. Très peu de projets sont sans valeur.

Il a été procédé à un premier tour d'élimination. Vingt-six projets furent écartés. Ce furent les N<sup>os</sup> 3, 9, 10, 16, 21, 22, 33, 35, 36, 37, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 59, 67, 69, 70, 80, 85, 86, 96, 98.

Il a été ensuite procédé à un deuxième tour d'élimination. Trente projets furent écartés. Ce furent les N<sup>os</sup> 1, 6, 8, 13, 14, 15, 18, 23, 25, 28, 29, 41, 44, 45, 52, 55, 57, 58, 62, 63, 73, 75, 77, 79, 82, 87, 88, 90, 91, 97.

Vu le nombre très important des projets restants il a été nécessaire de procéder à un troisième tour d'élimination qui fit écarter vingt-deux projets portant les N<sup>os</sup> 4, 11, 12, 17, 26, 30, 38, 39, 40, 56, 60, 64, 65, 68, 74, 76, 81, 83, 89, 92, 93, 95.

Les vingt projets restants ont été examinés plus en détail et ont donné lieu aux critiques suivantes :

N<sup>o</sup> 2. *Pour notre jeunesse*. Bon projet simple et condensé en plan. L'entrée à l'Est est bien placée, les dégagements suffisants, cependant l'escalier n'est pas disposé de façon à permettre l'isolement provisoire de l'école enfantine, laquelle étant donnée la mauvaise répartition des classes ne peut être groupée. Les façades sobres correspondent bien à la destination de l'édifice.

N<sup>o</sup> 5. *Marianne*. Ce projet a des qualités de simplicité dans le plan qui est de composition symétrique. Les dégagements bien en proportion sont spacieux. Avec cette disposition du plan, l'école enfantine ne peut être rendue indépendante. Les façades qui ont un certain caractère sont bien étudiées.

(A suivre).

## Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Circulaire du Comité Central  
aux Sections de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

HONORÉS COLLÈGUES,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée des délégués est convoquée pour *samedi, le 7 février 1914, à 2 heures de l'après-midi*, à Zurich (Aula Hirschengraben-schulhaus).

Nous vous invitons à désigner les délégués et à nous faire connaître leurs noms avant fin janvier 1914.

### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 août, à Lausanne.
2. Budget pro 1914.
3. Contrats concernant les organes de publicité.
4. Statuts d'un groupe spécial concernant la voirie.
5. Statuts d'un groupe spécial d'ingénieurs-mécaniciens.
6. Interprétation des principes à observer dans l'organisation des concours d'architecture.
7. Divers.

Les documents du Comité central concernant cet ordre du jour vous parviendront prochainement.

Vous recevez, en annexes, le nombre voulu des cartes pour les délégués.

Avec considération distinguée.

Zurich, le 24 décembre 1913

Pour la Société suisse des ingénieurs et architectes :

*Le Président,*

H. PETER.

*Le Secrétaire,*

A. HERRY, ing.

### Commission de l'Office de placement.

1<sup>re</sup> séance, le 20 décembre 1913, à Zurich.

Sont présentés : MM. Hall, de Haller, Mathys, Trautweiler et Witmer-Karrer.

La Commission se constitue comme suit : Président : M. A. Witmer-Karrer, architecte, à Zurich. Vice-président : M. A. Trautweiler, ingénieur, à Zurich.

Des projets de *Règlement* et de *Budget pour 1914* sont élaborés.

## BIBLIOGRAPHIE

**Handbuch von Emperger.** 9<sup>me</sup> volume, seconde édition. Le béton armé dans les planchers, parois, escaliers et consoles. 470 pages et 1289 fig. W. Ernst, Berlin, éditeur. Broché 20 Mk.

La collection du manuel d'Emperger nous revient revue, triée et sensiblement augmentée et améliorée. Il y avait dans la première édition comme le reste d'incohérence d'une vaste étude encore incomplètement mise au point. Des longueurs ont disparu, et le matériel, méthodiquement classé, apparaît plus riche et mieux à portée du lecteur. Mais en fait de concision, le volume a doublé.

M. Bastine nous donne une excellente nomenclature détaillée des systèmes de planchers vieux et modernes, en briques, en poutrelles, à nervures ou en dalles, coûteux ou économiques. Le tout avec au fond, fort peu de répétition. Quelques types surannés y figurent plutôt à titre historique. Il y eût eu à enlever ici pour aérer le reste.

M. Elwitz nous expose ensuite la question des escaliers. Il succède ici à M. Turnherr qui nous avait donné une bonne étude dans la première édition. Notre auteur en profite pour approfondir le point de vue statique, laissé précédemment un peu dans l'ombre. Il nous fait sentir combien d'escaliers manquent de la sécurité exigible à leur bon encastrement. Mais ils tiennent quand même.

Les cent dernières pages sont l'apanage de M. Heim, qui les utilise pour étendre sa précédente monographie des constructions en encorbellement. C'est bien ici que le béton armé semble inimitable. Il possède la hardiesse du fer sans en avoir le manque de corps et de volume. L'œil est satisfait en même temps que le calcul.

A. P.